



Glières Val De Borne le 29 mars 2021

**Note d'information
relative à la vente des chalets poubelles installés sur le territoire de
Petit Bornand**

La commune de Glières-Val-De-Borne est propriétaire de nombreux matériels, objets et éléments mobiliers qu'elle acquiert au fil des ans, afin de permettre aux différents services techniques ou administratifs d'exercer leurs activités.

Un certain nombre de ces éléments mobiliers sont voués à la réforme ou à la destruction, parce qu'ils ne servent plus, ne sont plus utiles et restent inexploités.

Afin de rationaliser le stock de ces éléments mobiliers devenus inutiles et consommateurs d'espaces et en application du principe de « développement durable », il est aujourd'hui possible d'offrir à ceux-ci une seconde vie auprès de nouveaux propriétaires utilisateurs.

Il convient de préciser qu'en application des dispositions du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment de son article L.2112-1, les biens précités font partie du domaine privé de la commune.

Le système de vente proposé (offre au mieux-disant) est l'occasion de valoriser ces biens mobiliers (dont la conservation engendre des contraintes) et de générer de nouvelles recettes. Une évaluation, concernant chaque bien mobilier, indique, un seuil minimum sous lequel le mobilier ne sera pas cédé.

Il vous sera rendu compte, au terme du délai fixé, des cessions de biens réalisés dans le cadre de ce dispositif spécifique.

Le Maire

Christophe Fournier

Original : Signé